



Conseil économique et social

Distr. générale
20 juillet 2012
Français
Original: anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Vingt-cinquième session

Genève, 3-5 septembre 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-cinquième session^{1,2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 3 septembre 2012, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Atelier de la Commission économique pour l'Europe consacré aux transports urbains et à la mobilité.
3. Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéens:
 - a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport;

¹ Les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leurs exemplaires des documents, car ceux-ci ne sont plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (<http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html>). Pendant la réunion, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3^e étage, Palais des Nations).

² Les représentants sont invités à remplir la formule d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) à retourner, deux semaines au plus tard avant la réunion, par courrier électronique (anastasia.barinova@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039). À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>).

- b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen.
4. Effets des changements climatiques et adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux.
5. Liaisons de transport Europe-Asie:
 - a) Activités concernant les liaisons de transport Europe-Asie;
 - b) Faits nouveaux concernant la phase III du projet pour les liaisons de transport Europe-Asie;
 - c) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie.
6. Transports dans la région méditerranéenne:
 - a) Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée;
 - b) Réseau de transport euroméditerranéen.
7. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE:
 - a) Les tendances et l'économie des transports en 2011 dans la région de la CEE;
 - b) Les tendances et l'économie des transports en 2012: transports urbains et mobilité;
 - c) Tendances et difficultés des transports dans un État membre de la CEE;
 - d) Tendances et difficultés des transports dans le secteur routier;
 - e) Tendances et difficultés des transports dans le secteur ferroviaire.
8. Transport et compétitivité.
9. Assistance technique aux pays en transition.
10. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail.
11. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2013 et 2014 du Groupe de travail.
12. Questions diverses.
13. Dates de la prochaine session.
14. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est son adoption.

Document: ECE/TRANS/WP.5/51/Rev.1.

2. Atelier de la Commission économique pour l'Europe consacré aux transports urbains et à la mobilité

D'après des prévisions, d'ici à 2050, 6,9 milliards de personnes vivront dans des zones urbaines, soit 70 % de la population mondiale. Alors que la tendance générale est à la baisse de l'utilisation des transports publics, certaines villes (Londres, Madrid, Paris, Vienne, Singapour et Hong Kong)³ en ont stabilisé ou légèrement accru le niveau au cours des vingt dernières années.

Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (le Groupe de travail) voudra sans doute étudier les exposés présentés par des experts invités sur les transports urbains et la mobilité, sujet dont l'importance pour tous les transports est expliquée dans le document de référence (ECE/TRANS/WP.5/2012/1). Le Groupe de travail voudra peut-être adopter des conclusions qui tiennent compte de ces exposés et des débats tenus ensuite par les participants à l'atelier.

Documents: ECE/TRANS/WP.5/2012/1, document informel n° 1.

3. Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéens

a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport

La Commission européenne (CE) avait fourni au Groupe de travail des informations sur la politique du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T), notamment sur la méthode de planification utilisée, et sur les faits nouveaux dans ce domaine. La Commission décrira au Groupe de travail l'état d'avancement des activités relatives au RTE-T et l'extension du réseau aux pays voisins de l'Union européenne (UE).

Document: Document informel n° 2.

b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen

Le Directeur des projets d'autoroute transeuropéenne (TEM) et de chemin de fer transeuropéen (TER) tiendra le Groupe de travail informé des activités mises en œuvre au cours de la période 2011-2012, et notamment de l'état d'avancement de la révision du Plan directeur des projets TEM et TER.

Document: ECE/TRANS/WP.5/2012/2.

4. Effets des changements climatiques et adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux

Le secrétariat tiendra le Groupe de travail informé des conclusions et recommandations de la conférence internationale sur les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux qui aura lieu à Alexandroupolis (Grèce) les 25 et 26 juin 2012, ainsi que des résultats obtenus et des principales décisions prises durant les dernières sessions du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux.

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.3/6.

³ *Source:* Base de données «Millennium Cities» de l'UITP.

5. Liaisons de transport Europe-Asie

a) Activités concernant les liaisons de transport Europe-Asie

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'avancement des travaux du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (GE-LTEA) et des faits nouveaux concernant la phase II du projet pour les liaisons de transport Europe-Asie (ECE/TRANS/WP.5/2012/3). Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les recommandations contenues dans le rapport d'activité établi par le secrétariat.

Document: ECE/TRANS/WP.5/2012/3.

b) Faits nouveaux concernant la phase III du projet pour les liaisons de transport Europe-Asie

Le Groupe de travail voudra sans doute examiner les plans et activités futurs du Groupe d'experts.

c) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie

Les représentants des initiatives Europe-Asie invités donneront au Groupe de travail des informations sur leurs activités et sur la coopération avec le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie.

6. Transports dans la région méditerranéenne

a) Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée

Le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) a été prié d'élaborer un rapport sur ses activités pour la vingt-cinquième session du Groupe de travail. Des informations sur les activités récentes de cet organisme seront soumises au Groupe de travail pour examen.

Document: Document informel n° 3.

b) Réseau de transport euroméditerranéen

La Commission européenne donnera au Groupe de travail des informations sur les activités qu'elle mène pour développer le réseau de transport euroméditerranéen.

7. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE

a) Les tendances et l'économie des transports en 2011 dans la région de la CEE

Le secrétariat a communiqué au Groupe de travail l'examen de la situation des transports en 2011 et des nouvelles tendances dans la région de la CEE (ECE/TRANS/WP.5/2011/4 et publication de la CEE), qu'il a établi sur la base des informations fournies par les pays.

Documents: ECE/TRANS/WP.5/2012/4 et publication de la CEE.

b) Les tendances et l'économie des transports en 2012: transports urbains et mobilité

Le secrétariat informera le Groupe de travail de la livraison de l'année prochaine de la publication consacrée aux tendances et à l'économie des transports ainsi que de son thème et de son questionnaire (ECE/TRANS/WP.5/2012/5). Le Groupe de travail

souhaitera peut-être examiner et adopter ce thème ainsi que le questionnaire spécialisé qui l'accompagne.

Document: ECE/TRANS/WP.5/2012/5.

c) Tendances et difficultés des transports dans un État membre de la CEE

Un représentant du Ministère des transports d'un État membre de la CEE fera un exposé sur l'évolution, les tendances et les difficultés des transports dans son pays. Le Groupe de travail voudra peut-être examiner l'expérience de ce pays et indiquer s'il souhaiterait recevoir d'un autre pays membre de la CEE un rapport national similaire en 2013.

Document: Document informel n° 4.

d) Tendances et difficultés des transports dans le secteur routier

Un représentant de l'Union internationale des transports routiers (IRU) présentera les tendances et difficultés récentes dans le domaine du transport routier.

Document: Document informel n° 5.

e) Tendances et difficultés dans le domaine des transports dans le secteur ferroviaire

Un représentant de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) présentera les tendances et difficultés récentes dans le domaine du transport ferroviaire.

Document: Document informel n° 6.

8. Transport et compétitivité

Le secrétariat fera part au Groupe de travail de l'avancement du projet de la CEE «Incidences des problèmes posés par la chaîne d'approvisionnement sur la manière dont les transports contribuent à la compétitivité des pays», qui avait été approuvé par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-deuxième session, en février 2010.

Document: Document informel n° 7.

9. Assistance technique aux pays en transition

Le Groupe de travail sera informé des activités du Conseiller régional et du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) au cours de la période biennale 2011-2012. Le Groupe de travail souhaitera peut-être inviter les gouvernements ainsi que les organisations et institutions internationales à contribuer au TFACT et à indiquer le type d'assistance qu'ils pourraient fournir.

Document: Document informel n° 8.

10. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail

Le Groupe de travail sera informé des principales décisions prises par le CTI à sa soixante-quatorzième session (28 février au 1^{er} mars 2012) sur des questions présentant un intérêt pour le Groupe de travail.

Document: ECE/TRANS/223.

11. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2013 et 2014 du Groupe de travail

Le Groupe de travail élira son Président et son Vice-Président pour ses sessions de 2013 et 2014.

12. Questions diverses

À ce jour, aucune proposition n'a été faite au titre de ce point de l'ordre du jour provisoire.

13. Dates de la prochaine session

La vingt-sixième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir à Genève du 10 au 12 septembre 2013.

14. Adoption du rapport

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la présente session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la présente session, assorti desdites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et sera soumis au Comité des transports intérieurs.
